

## Téléphonie Mobile

### Fiche de synthèse Charte 2021

#### Informations générales :

Opérateur	Free	Arrdt	16 <sup>ème</sup>
Nom de site	2_ALPHAND_75016	Numéro	75117_081_04
Adresse du site	2, avenue Alphand	Hauteur	R+6 (25,50 m)
Bailleur de l'immeuble	Privé	Destination	Habitation
Type d'installation	Site neuf 3G/4G/5G (700/900/1800/2100/2600/3500 MHz)		
Complément d'info	Quatre antennes sur deux azimuts Partage de la fréquence 700MHz 4G/5G (faisceau fixe)		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Oui (DP)

#### Calendrier de suivi du dossier

Date d'enregistrement à l'Agence d'Ecologie Urbaine (J)	03/09/2021
Date d'envoi de la fiche de synthèse à la Mairie d'arrondissement	07/09/2021
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+1 mois)	03/10/2021

#### Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	Conformément à ses obligations réglementaires, et pour contribuer à l'aménagement numérique des territoires auquel il est attaché et répondre aux attentes de ses abonnés, l'opérateur s'est engagé dans un programme soutenu de déploiement du très haut débit mobile (5G).		
Détail du projet	Ce projet concerne l'installation de quatre antennes, deux antennes 3G/4G/5G (fréquences 700/900/1800/2100/2600 MHz) et deux antennes 5G (fréquence 3500 MHz) orientées vers les azimuts 60° et 330°.		
Distance des ouvrants	Pas d'ouvrant dans les 10 m	Vis-à-vis (25m)	R + 5 (22,30 m)
Estimation	3G/4G/5G : 60° <2V/m ; 330° <2V/m 5G : 60° <4V/m ; 330° <2V/m		
Hauteur des antennes (HMA)	27,00 m pour les antennes à faisceau fixe 27,50 m pour les antennes à faisceau orientable		

#### Incidence visuelle

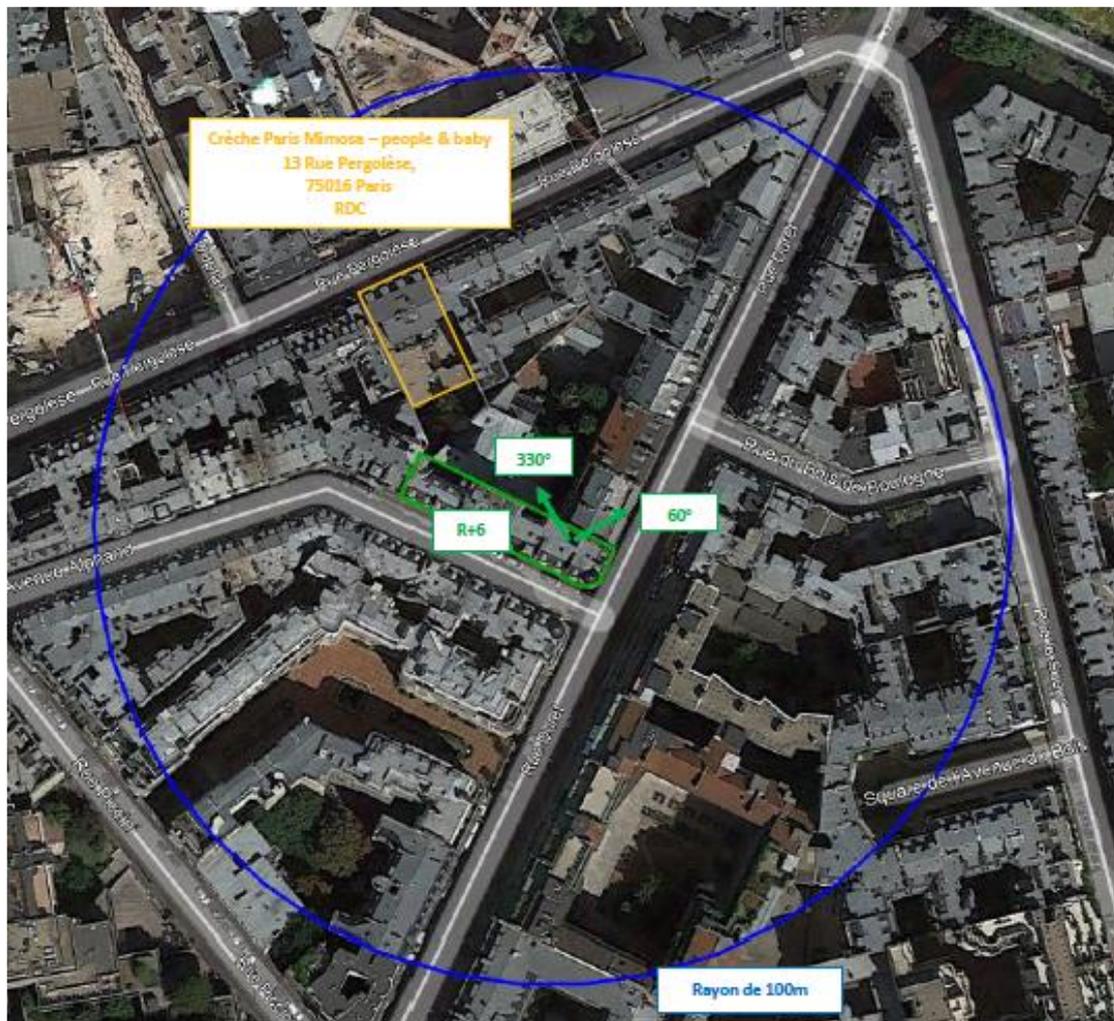
Description des antennes	Seule la toiture est modifiée, quatre antennes panneaux seront installées.
Intégration antenne	Les antennes seront de couleur gris clair de type RAL 7035. Elles seront intégrées derrière un bardage de RAL 9001 et placées sur le bâtiment côté cour et en retrait de la façade afin de minimiser l'impact depuis la rue.
Zone technique	La zone technique, composée de modules techniques sera placée également en toiture, à proximité des antennes et invisible depuis la voie publique.

Date :

Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

Avis Mairie d'arrondissement :		Favorable <input type="checkbox"/>
Conformité de l'AEU en l'absence d'avis		Défavorable <input type="checkbox"/> Ne se prononce pas <input type="checkbox"/>

## Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes



**Adresses des établissements particuliers dont l'emprise est située à moins de 100 m et estimation du champ maximum reçu des antennes à faisceaux fixes dans chacun d'entre eux**

Nom et Type	Adresse	Hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m
Crèche Paris Mimosa - people & baby	13 Rue Pergolèse, 75016 Paris	RDC	NON	45m	<1V/m, soit 0,30%

**Adresses des établissements particuliers dont l'emprise est située à moins de 100 m et estimation du champ maximum reçu des antennes à faisceaux orientables dans chacun d'entre eux**

Nom et Type	Adresse	Hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m
Crèche Paris Mimosa - people & baby	13 Rue Pergolèse, 75016 Paris	RDC	NON	45m	<1V/m, soit 0,05%

lobe limité à 3 dB/ puissance maximale

## Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



### Simulation et conformité au seuil de la Charte en 3G/4G/5G Faisceau fixe

Pour les antennes à faisceau fixe orientées dans l'azimut 60°, le niveau maximal calculé est compris entre 1 et 2 V/m. La hauteur correspondante est de 19.5 m.



Pour les antennes à faisceau fixe orientées dans l'azimut 330°, le niveau maximal calculé est compris entre 1 et 2 V/m. La hauteur correspondante est de 19.5 m.



	Azimut 60°	Azimut 330°
Niveau Maximal	entre 1 et 2 V/m	entre 1 et 2 V/m
Hauteur	19.5 m	19.5 m

**SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE**

## Simulation et conformité au Charte pour le 3500MHz (5G) Faisceau orientable

Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimut 60°, le niveau maximal calculé est compris entre 3 et 4 V/m . La hauteur correspondante est de 25.5 m .



Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimut 330°, le niveau maximal calculé est compris entre 1 et 2 V/m . La hauteur correspondante est de 19.5 m .



	Azimut 60°	Azimut 330°
Niveau Maximal	entre 3 et 4 V/m	entre 1 et 2 V/m
Hauteur	25.5 m	19.5 m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

## Vue des Antennes Avant/Après

Etat avant :

Etat du projet :



## Vue des Azimuts

Azimut 60°



Azimut 330°

